

12 luxembourg

Arlon / Une salle d'assises culturelle

Gouverneur et avocat à la barre

Une nouvelle salle de cour d'assises à Arlon ? Ce n'est pas un poisson d'avril mais une double réalité en mars. L'espace de deux soirées, la rotonde de la maison de la culture fait miroir à la vraie rotonde de verre, place Schalbert. Pour un « Impro justitia », sous la présidence de l'improcurateur Bruno Coppens. Ici, il tire les ficelles d'un procès de la langue française. Un procès mettant aux prises des comédiens avocats volubiles. Les témoins ne sont pas mal non plus, à l'image de Dieudonné Kabongo.

Ce spectacle déjanté a été joué en 2005 dans le cadre de la Semaine de la langue française. Il redémarrait ce jeudi à Arlon,

pour une quinzaine wallonne, Arlon fermant la boucle le 25 mars.

Des sifflets et mirlitons de carnaval donnent le ton pour plébisciter la défense ou l'accusation. En entrée, Jean-Claude Van Damme est poursuivi pour non-défense de la langue française. Eric De Staercke joue à fleurets oratoires avec Virginie Hocq, alias Laurette... Uyttendaele, aussi souple dans le geste que dans le verbe. Michel Daerlein un tantinet imbibé inaugure une fontaine, une merveille d'imitation dans le ton et le geste. Durant deux heures, la loufoquerie coule de source. Mais le petit « plus » du spectacle tient dans l'implication de deux « locaux »,

dans chaque ville. En curé témoin d'un des quatre procès, Jules Gouverneur, grand maître de Brassigaume et habitué du Théâtre des Forges, défend habilement le latin clérical à la sauce locale.

En clôture, ce sont deux vrais avocats qui se piquent. Christian Panier, comédien dans le sang et président du tribunal de Namur, défend un allègement radical de la langue des tribunaux. À la réplique, le Gaumais Frédéric Gavroy donne de l'amplitude à sa verve, aussi à l'aise qu'un tribun. Pour cette « première », une vraie Impro justitia sans répétition avec ses comparses, c'est un grand cru. ■ JEAN-LUC BODEUX